

PNEUMATIQUES

VOS AVANTAGES

- Confort de conduite et sécurité accrue
- Budgétisation du poste des pneumatiques
- Facilité pour les collaborateurs
- Remplacement effectué dans le réseau de marque du véhicule.

LES « PLUS » DIAC LOCATION

- Option hiver pour une meilleure sécurité
- Prestation complète, démontage, montage, équilibrage

PRINCIPES

ALLIEZ CONFORT ET SÉCURITÉ GRÂCE À LA PRESTATION « PNEUMATIQUES ».

Après avoir déterminé, au début du contrat, le nombre de pneumatiques dont vous allez avoir besoin, 4 formules vous seront proposées :

PRESTATION

Le changement de pneumatiques peut se faire dans tout le réseau agréé Renault où des spécialistes sont à la disposition du client.

Le nombre de pneumatiques est fixé au début du contrat, en fonction de la loi de roulage du client et peut être adapté au kilométrage constaté.

- **Le changement de pneumatiques** se fait par deux (train de pneus).
- **La fourniture de nouveaux pneus** ne se fait pas obligatoirement dans la même marque que ceux montés à l'origine.

En cas de prestations pneumatiques hiver, leur conservation pendant la période non utilisée est effectuée par le collaborateur, sous son entière responsabilité.

Le remplacement des pneumatiques se fait en fonction de l'usure normale (si le rainurage est inférieur à 2 millimètres) ou lors d'une crevaison non réparable.

4 CHOIX POSSIBLES

• Pneumatiques standard (été)

Remplacement des pneumatiques en conformité avec les préconisations du constructeur, y compris équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

• Pneumatiques Tout-temps

Remplacement des pneumatiques en conformité avec les préconisations du constructeur, y compris équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

• Pneumatiques Hiver

Remplacement des pneumatiques hiver, premier montage / démontage et équilibrage, dans la limite du nombre de pneumatiques souscrits dans le cadre de l'option.

• Roues Hiver

Fourniture et pose des roues équipées de pneumatiques hiver et de jantes tôle, dans la limite du nombre de roues souscrits dans le cadre de l'option.

